

Refonte du régime Cat-Nat

La tempête Xynthia a été l'élément déclencheur d'une future réforme du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles dit Cat-Nat. Pas de refonte en profondeur, mais la création de divers leviers pour aboutir à une solidarité qui renforce davantage la responsabilité de tous. Les particuliers devront, par exemple, faire le nécessaire pour réduire la vulnérabilité de leurs habitations et que le préjudice causé par l'inondation soit moins important qu'à l'heure actuelle. Le projet fixe

par voie réglementaire la liste des phénomènes naturels éligibles au régime d'indemnisation des catastrophes naturelles. Il prévoit de mettre fin à l'actuelle uniformité des primes d'assurance en autorisant leur modulation selon le risque encouru et les mesures de prévention mises en œuvre. Cette modulation porterait seulement sur les primes versées par les entreprises et les collectivités locales selon certains

critères. A terme, cette modulation tarifaire pourrait inciter à réduire la tendance des collectivités locales à installer des entreprises et à trop urbaniser des zones inondables. Par ailleurs, le projet propose un traitement particulier du risque sécheresse qui représente un poste important du régime alors qu'il est possible d'en prévenir les conséquences en adaptant les normes de construction. ■

Bientôt la fin de l'uniformité des primes d'assurance.



Vincent Boudières,

Directeur du Pôle alpin d'études et de recherche pour la prévention des risques naturels (PARN), Grenoble

Quels résultats des recherches menées par les organismes scientifiques membres du PARN ?

En 2010, une poche intraglacière qui menaçait des zones urbanisées a pu être caractérisée grâce à des méthodes d'auscultations géophysiques spécifiques. D'autres chercheurs ont travaillé au développement et à l'homogénéisation de la trajectographie des blocs rocheux (calcul et modélisation de la trajectoire) et sur les fonctions protectrices de la forêt vis-à-vis des aléas avalanches et chutes de blocs. Citons encore d'autres travaux tels que l'analyse des mobilités de populations sur les réseaux routiers en cas de crue afin d'améliorer leurs comportements ou de la vulnérabilité physique (bâtiments publics et collectifs) et sociale (représentation et perception) à l'aléa sismique...

L'imbrication entre les risques naturels et technologiques est-elle posée au plan scientifique ?

Les NaTech constituent des risques émergents sur lesquels les scientifiques se penchent de plus en

plus. C'est le cas dans le domaine sismique avec l'approche des stress tests sur des installations Seveso ou nucléaires. Il s'agit de caractériser les effets de forts séismes sur ce type d'installation. La question des couplages peut être déployée en cascade avec un séisme éloigné de l'installation technologique, mais entraînant une rupture de barrage et donc, en aval, une inondation de l'installation. A chaque couplage son lot d'incertitudes qu'il faut prendre en compte et réduire afin de bâtir des scénarios plausibles, à même de structurer des stratégies de prévention adaptées.

Comment fédérer communauté scientifique, décideurs et gestionnaires ?

L'interface entre ces communautés est un élément majeur de l'innovation et de la diffusion des résultats. Le PARN oeuvre sur ce chantier depuis de nombreuses années dans le domaine des risques naturels en montagne. D'ailleurs, nous lançons fin 2013 un réseau spécifique, Sciences-Décision-Action pour la prévention des risques naturels dans les Alpes, qui rassemblera chercheurs, gestionnaires et décideurs. Un exercice fertile et innovant qui doit aboutir à des partenariats de recherche et mettre en résonance les connaissances nouvelles et les préoccupations de l'action préventive de demain. ■